

Consensus économique « flash » réalisé dans le cadre de la Journée de l'Économie 2021 : Quo Vadis RSE ?

Le consensus économique d'IDEA a pour but de révéler et d'analyser le sentiment d'un panel de 217 décideurs économiques, politiques, de partenaires sociaux et d'économistes sur les principales tendances d'évolution de la conjoncture, le scénario macroéconomique privilégié au Luxembourg, ainsi que les grands défis politico-économiques et les réponses à apporter à ces derniers.

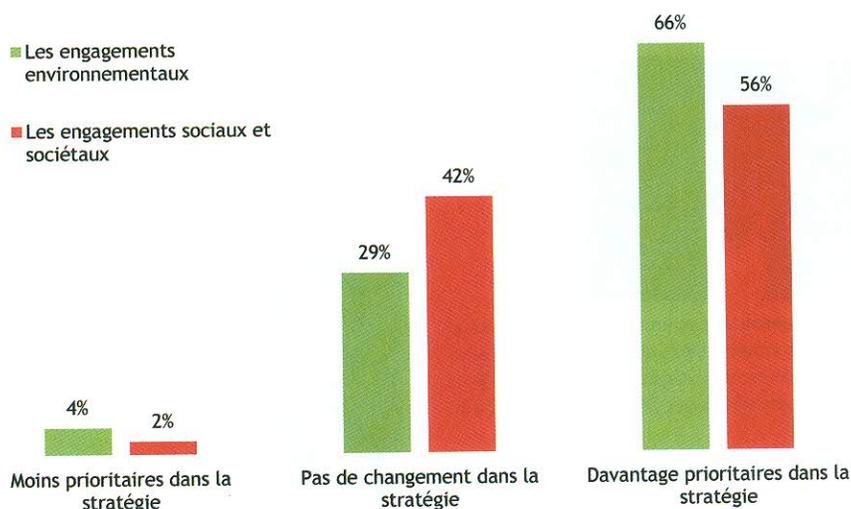
Dans le cadre de la Journée de l'Économie, les 29 et 30 avril 2021, consacrée à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), un questionnaire « flash » (3 questions) a été envoyé aux membres du Consensus d'IDEA. L'objectif était de sonder l'opinion des décideurs économiques luxembourgeois sur un certain nombre de questions soulevées dans cet événement, qui ambitionnait de passer en revue les défis concrets pour les entreprises de la RSE, avec un accent particulier sur la transition écologique. Le questionnaire a été administré entre le 9 et le 18 avril 2021, 89 personnes y ont répondu, soit un taux de réponse de 41 %.

Le « monde d'après » sera RSE...

Les répondants au Consensus flash estiment que les questions de RSE seront davantage prises en compte dans les stratégies des entreprises après la pandémie. Pour les deux tiers des répondants, les engagements environnementaux des entreprises seront renforcés dans leur stratégie. Pour 56 % des répondants, les engagements sociaux et sociétaux seront davantage intégrés.

Plusieurs panélistes insistent cependant sur le fait que ces évolutions ne seront pas forcément liées à la pandémie et qu'elles découlent pour certaines d'obligations réglementaires, voire de la pression des consommateurs.

Selon vous, après la pandémie mondiale, comment la prise en compte des problématiques environnementales et sociétales dans les stratégies des entreprises évoluera-t-elle ?



Les leviers des entreprises

Les panélistes étaient invités à donner une note de 0 à 5 pour évaluer la capacité des entreprises à agir concrètement sur différentes problématiques en lien avec le développement durable au Luxembourg. Selon eux, elles auraient un pouvoir d'agir plus significatif dans trois objectifs du développement durable : la transition bas carbone (48 % ont donné une note supérieure ou égale à 4/5), la mise en œuvre des principes de l'économie circulaire (47 % ont donné une note supérieure ou égale à 4/5) et la réduction de la pollution

de l'air et de l'eau (41 % ont donné une note supérieure ou égale à 4/5).

S'en suivent des capacités d'action relativement positives dans les domaines de l'amélioration du bien-être de la population (30 % ont donné une note supérieure ou égale à 4/5) et de l'amélioration de la mobilité (35 % ont donné une note supérieure ou égale à 4/5).

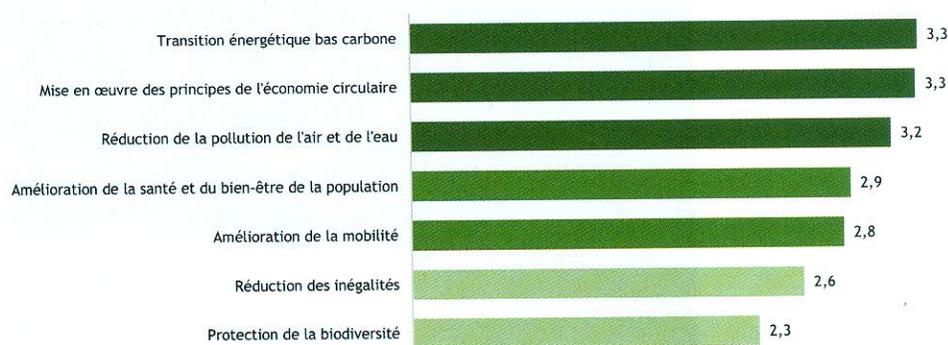
En revanche, deux thèmes seraient moins à la portée des entreprises (1 répondant sur 4 a donné une note inférieure ou égale à 2) à savoir la réduction des inégalités et la protection de la biodiversité.

Selon les panélistes, les entreprises auraient un pouvoir d’agir plus significatif dans trois objectifs du développement durable : la transition bas carbone, la mise en œuvre des principes de l’économie circulaire et la réduction de la pollution de l’air et de l’eau.

Dans le domaine de la construction, la balance penche favorablement du côté des opportunités. Si la transition énergétique générera probablement des coûts supplémentaires, elle pourrait aussi ouvrir de nouveaux marchés, en particulier dans le domaine de la rénovation énergétique.

Enfin, dans les activités tertiaires, on constate qu’une large majorité des membres du panel pense que cette transition bas carbone sera une opportunité pour l’économie luxembourgeoise, en particulier pour la place financière où 74 % d’entre eux y voient une opportunité.

Comment estimez-vous la capacité des entreprises luxembourgeoises à avoir un impact réel et significatif dans le pays sur les défis liés aux objectifs du développement durable ci-dessous ? (de 0/5 à 5/5)



Vincent Hein
Économiste
Fondation IDEA asbl



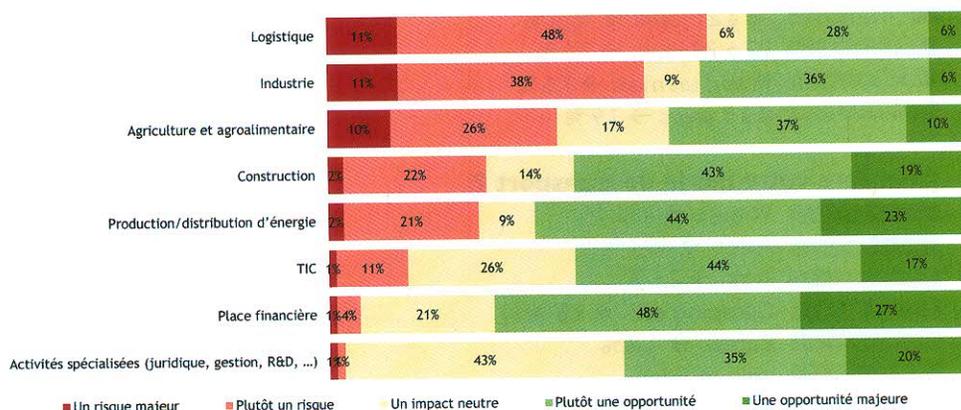
Transition bas carbone : risque ou opportunité ?

L’accélération de la transition bas carbone n’aura incontestablement pas les mêmes effets sur tous les secteurs de l’économie. D’une manière générale, on constate que les panélistes considèrent que la transition énergétique ne sera majoritairement neutre pour aucun des secteurs, y compris dans les activités tertiaires où la réponse « neutre » arrive en 2^e position.

Tout d’abord, les secteurs qui pourraient être les plus affectés par la transition énergétique sont la logistique (59 % estiment qu’elle représente un risque) et l’industrie (49 %). Le rapport risque-opportunité est toutefois légèrement plus nuancé pour le secteur de l’industrie, où les acteurs pourraient être impactés de manière différenciée selon les spécialisations.

Dans le secteur de l’agriculture et de l’alimentaire, il n’y a pas de consensus clair, même si on note une petite majorité relative du côté des opportunités. En revanche, seuls 17 % des répondants pensent que l’impact sera neutre.

Selon vous, dans les différents secteurs de l’économie luxembourgeoise, la transition vers une économie bas carbone représentera dans les 10 prochaines années :



D’une manière générale, on constate que les panélistes considèrent que la transition énergétique ne sera majoritairement neutre pour aucun des secteurs.